

Termes de Référence

Recrutement d'un consultant(e) pour la revue du cadre législatif et réglementaire en matière de Santé maternelle et Néonatale en Tunisie

I- Cadre

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme conjoint en santé maternelle et néonatale (SMN), il est prévu le recrutement d'un consultant(e) national(e) pour le diagnostic de situation en matière de santé maternelle et néonatale y compris le cadre législatif.

II- Justificatifs

La Tunisie a pu enregistrer au cours de ces dernières décennies des acquis considérables grâce à une stratégie de développement social, axée sur les composantes économique et sociale, se traduisant par des dépenses publiques de plus de 30% de PNB, des dépenses sociales, éducation et santé en particulier de l'ordre de 20% du PNB et la meilleure gestion des déterminants sociaux de santé (habitat, environnement salubre, eau potable, alimentation, scolarisation, travail, ...) . Dans le domaine de la santé, la Tunisie a développé son système par l'extension de l'infrastructure dans les secteurs public et privé, la généralisation de la couverture sanitaire à travers la mise en œuvre de la stratégie des soins de santé de base et l'engagement des réformes du système de santé et d'assurance maladie, d'amélioration de la qualité des services et de la maîtrise des dépenses de santé.

La résultante de cette politique est que la Tunisie est considérée actuellement comme l'un des pays à revenu intermédiaire qui ont le plus réussi leur transition socio-économique et qui a convergé progressivement vers les niveaux de revenus des pays développés comme en témoigne les données de l'INS : dépenses annuelles moyennes par ménage ont passé de 2665 DT en 1985 à 8211 en 2005, le développement urbain, la régression de l'analphabétisme et une généralisation de la scolarisation chez les garçons comme chez les filles.



Concernant les indicateurs de santé, on enregistre une amélioration continue des indicateurs globaux comme le reflètent l'allongement de l'espérance de vie à la naissance, l'éradication ou la maîtrise de plusieurs maladies endémiques et la diminution notable des taux de mortalité infantile (TMI), mortalité juvénile (TMJ), mortalité maternelle (TMM). Ces avancées sont jugées nettement meilleures par rapport aux autres pays qui ont un niveau comparable de revenu et de dépenses de santé et la plupart des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fixés par la communauté internationale pour l'horizon 2015, sont en passe d'être atteints.

En dépit des efforts consentis dans le domaine de la santé et plus particulièrement celui de la santé de la femme et de l'enfant, le taux de mortalité maternelle se situe encore à un niveau relativement élevé. Même si ce taux reste parmi les moins élevés de la région MENA, le premier rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement publié en 2014 a déjà insisté sur le fait que la Tunisie ne pourra pas atteindre l'objectif de réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

En 2011, selon les résultats de l'enquête MICS 4, le taux de mortalité des enfants avant d'atteindre l'âge de 5 ans est 19,4 pour mille, contre 52,8 pour mille en 1990. L'objectif de réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans serait atteint si la Tunisie réussit à réduire ce taux d'au moins 2 points en 2015.

L'année 2015 est une année importante dans la mesure où elle sera marquée par le lancement des objectifs du développement durable (ODD) ; ce nouveau cadre de développement constituera une opportunité pour la Tunisie pour doubler les efforts afin d'accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ; les différentes études et évaluations conduites ces dernières années en matière de SMNN ont insisté sur la nécessité de disposer (1) d'une nouvelle vision en matière de SMNN, (2) d'une stratégie qui devra s'aligner à un élan national de promotion de la femme tunisienne, la préservation des nouveaux nés, aux efforts de réduction des inégalités sociales et territoriales, à l'optimisation des ressources disponibles et la reddition des comptes dans l'usage des ressources nationales, et finalement (3) d'une approche qui prenne en compte les déterminants socio-politiques dont la capacité financière des ménages et celles du pays, l'exercice du droit à la santé, consacré dans la constitution, le respect des droits humains de la femme et de l'enfant.

La mise en place de la nouvelle vision nécessite, toutefois, une préparation au préalable, qui se basera entre autres, sur un diagnostic de situation afin de mettre à la disposition des décideurs les évidences et données probantes pour alimenter la prise de décision.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette mission de revue du cadre législatif et réglementaire en matière de Santé maternelle et Néonatale en Tunisie. Les résultats de la revue du cadre législatif et réglementaire pourra contribuer notamment à :



- Promouvoir les droits humains de la personne à travers le renforcement du cadre législatif en SMNN qui répond aux aspirations et attentes des différentes franges de la population
- Concrétiser l'équité et la réduction des disparités régionales et sociales dans l'offre des services
- Contribuer à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant
- Faciliter l'accès à l'information, et aux services pour toute la population sans discrimination
- Respecter des déclarations et instruments internationaux en SMNN
- Redéfinir le paquet essentiel en SMNN tenant compte des changements démographiques, épidémiologiques, sociaux et politiques dans le pays

III- Résultats attendus :

A la fin de la mission, le(a) consultant(e) aura :

- Fourni un rapport analytique du cadre juridique, conventions, textes de lois, décrets, procédures en relation avec la santé maternelle et Néonatale en Tunisie
- Formulé des propositions et des recommandations pour améliorer le cadre juridique en matière de SMNN afin de permettre une meilleure réponse aux droits de la population et un meilleur accès aux services.

IV- Tâches à accomplir :

- Assurer une revue documentaire des politiques et lois nationales, déclarations, conventions, engagements, accords internationaux, des textes de lois, décrets, politiques, programmes, stratégies en matière de SMNN
- Faciliter un atelier de réflexion autour du cadre législatif régissant la SMNN
- Examiner l'harmonisation de l'arsenal juridique national avec les normes et standards internationaux et régionaux en la matière
- Identifier les lois, les règlements, les politiques et les programmes qui soutiennent les droits humains et facilitent l'accès aux services de santé de SMNN;
- Identifier les lois qui pourraient constituer des obstacles pour les droits humains et pour l'accès aux services de SMNN.
- Assurer des entretiens avec les différents intervenants au niveau National (décideurs, gestionnaires, société civile, SNU...)



- Présenter le rapport lors d'un atelier/réunion de restitution de résultats
- Remettre un rapport comprenant notamment l'état des lieux, les points forts/faibles du dispositif législatif, des propositions et des recommandations pour le renforcement/révision de textes (lois, décrets, procédures.....) permettant une meilleure réponse aux droits des populations en matière de santé maternelle et néonatale en Tunisie
- Développer une brochure synthétisant les principaux résultats de la revue (état des lieux, lacunes, défis et propositions d'amélioration)

V- Profil du consultant(e) :

- En plus d'une formation supérieure en Droit, Administration, sciences médicales ou sociales, le(a) consultant(e) doit avoir :

- (a) une connaissance du cadre législatif relatif à la SMNN en Tunisie,
- (b) une connaissance du système de santé en Tunisie.
- (d) ayant développé des analyses similaires serait un atout

Ayant une expérience en matière de facilitation d'ateliers

VI- Conditions de travail et durée:

- i) Lieu : Tunis, Tunisie
- ii) Période : 30 jours de travail allant du 10 mai au 10 juillet 2017
- iii) A l'issue de la mission, le(a) consultant(e) présentera à la direction des soins de santé de base, le document du rapport finalisé sous forme de document papier et électronique.

